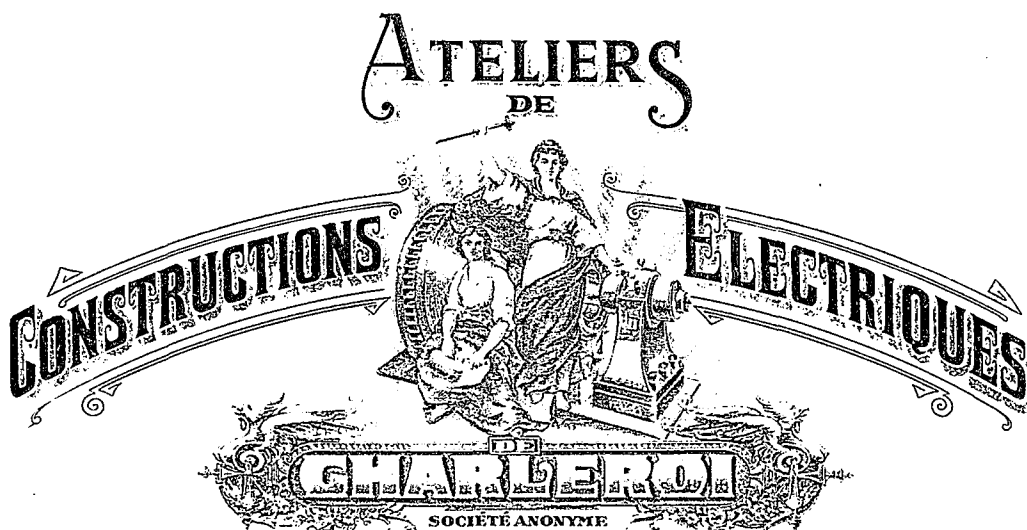


TITRE CRÉÉ APRÈS LE 6 OCTOBRE 1944



Siège social : BRUXELLES, rue du Congrès, 33

Registre du Commerce de Charleroi : n° 28972.

Constituée par acte passé devant Me Edouard Van Halteren, notaire à Bruxelles, le 7 juillet 1904 et publié à l'annexe au Moniteur Belge des 22-23 juillet 1904, acte n° 3899.

Les actes modificatifs des statuts ont été publiés aux annexes au Moniteur Belge indiquées ci-après:

Année et numéro de la publication : — 1906, n° 2.747 — 1909, n° 5.650  
1909, n° 6.609 — 1911, n° 3.199 — 1912, n° 8.016 — 1913, n° 194  
1919, n° 11.518 — 1920, n° 3.291 — 1921, n° 11.851 — 1925, n° 53  
1929, n° 18.832 — 1942, n° 13.048 — 1946, n° 12.584 — 1948, n° 240

CAPITAL SOCIAL

**437.740.000 francs**

représenté par 875.480 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

**PART SOCIALE AU PORTEUR**

entièrement libérée

**N° 119679**

donnant droit à 1/875480<sup>e</sup> de l'avoir social.

Un Administrateur,

Un Administrateur,